

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le

- 3 JUL. 2019

ID : 056-215601626-20190626-DB20190609B-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—
Séance Publique
Mercredi 26 juin 2019
—

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET ZAC DE KERDROUAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Michel ROUALO, Loïc TONNERRE, Dominique DAUGES, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Patricia QUERO-RUEN à Serge LECUYER, Christelle CAINJO à Anne-Valérie RODRIGUES, Dominique SAURAY à Michel ROUALO, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

Absentes : Teaki DUPONT, Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Katherine GIANNI

*Présents : 26
Pouvoirs : 05
Absents : 02*

DIRECTION DES RESSOURCES

n°09b

BUDGET SUPPLEMENTAIRE BUDGET ZAC DE KERDROUAL

Rapporteur : Antoine Goyer

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2019 de la ZAC de Kerdroual et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint) comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Résultat de l'exercice 2018	223.988 €
Ventes de terrains	-223.988 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Résultat de l'exercice 2018	579.725 €
-----------------------------	-----------

RECETTES

Emprunt (lié aux écritures de stock de terrains)	579.725 €
--	-----------

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du 17 juin 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire correspondant.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 9 CONTRE (Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC - Dominique SAURAY - Michel ROUALO - Loïc TONNERRE- Dominique DAUGES) – 3 ABSTENTIONS (Dominique QUINTIN – Philippe DONIES – Isabelle LE RIBLAIR)


Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.
Ronan LOAS,
Maire